



Convention sur la lutte contre la désertification

Distr. générale
9 septembre 2011
Français
Original: anglais

Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention

Dixième session

Changwon (République de Corée), 11-20 octobre 2011

Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire

Promotion et renforcement des liens avec les autres conventions

**pertinentes ainsi qu'avec les organisations, institutions et organismes
internationaux compétents**

Projets de cadres directifs pour les activités de plaidoyer

Projet de cadre directif pour les activités de plaidoyer concernant la sécurité alimentaire

Note du secrétariat

Résumé

On trouvera dans le présent document le projet de cadre directif pour les activités de plaidoyer concernant la sécurité alimentaire. Étroitement liée, dans les zones arides, aux moyens d'existence des populations rurales démunies et aux écosystèmes défavorables, la sécurité alimentaire est une des causes majeures que se doit de défendre le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la désertification. Les facteurs internes et les facteurs aggravants à l'origine de l'insécurité alimentaire dans les zones arides sont d'abord décrits. Puis la gestion durable des terres est présentée en tant que solution technique efficace pour assurer la sécurité alimentaire dans les régions arides. Il est souligné que, même s'il existe des solutions techniques connues, il n'en convient pas moins d'établir un environnement propice permettant d'appliquer ces pratiques à grande échelle. Enfin, des recommandations applicables à différents niveaux institutionnels sont présentées, ainsi qu'un plan d'action pour leur mise en œuvre.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1–6	3
II. Bien-fondé d'un cadre directif pour les activités de plaidoyer concernant la sécurité alimentaire relatif à la Convention sur la lutte contre la désertification.....	7–15	4
III. Sécurité alimentaire dans les zones arides: les défis à relever	16–41	5
A. Défis internes.....	19–27	6
B. Facteurs aggravants: simultanéité de nombreux problèmes	28–41	11
IV. La gestion durable des terres comme solution au problème de la sécurité alimentaire dans les zones arides	42–67	15
A. Améliorer la production et l'offre de denrées alimentaires	43–53	15
B. Améliorer l'accès aux denrées alimentaires	54–61	18
C. Mieux utiliser les approvisionnements alimentaires et diversifier les produits	62	21
D. Améliorer la stabilité sur le long terme	63–67	21
V. Réfuter certaines idées reçues concernant les terres arides	68–72	22
VI. Recommandations et plan d'action	73–92	23
A. Au plan national	75–82	23
B. Aux plans régional et sous-régional	83–88	24
C. Au plan mondial	89–92	25
VII. Conclusion	93–97	26
Annexes		
I. Where investment in land is coming from and where it's going.....		27
II. Some references about successes in agriculture and sustainable land and eater management.....		28

I. Introduction

1. En 2010, 925 millions de personnes étaient sous-alimentées dans le monde, dont 98 % vivent dans des pays en développement. En raison des conditions difficiles dues à la complexité des interactions entre les facteurs climatiques et humains, l'insécurité alimentaire sévit dans de nombreuses régions arides des pays en développement. Les zones arides sont des environnements fragiles où vivent des populations vulnérables confrontées à une kyrielle de problèmes sociaux, politiques, économiques culturels et environnementaux qui entravent le développement durable et la concrétisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

2. Mais la situation n'est pas désespérée. La productivité des terres arides peut être augmentée, comme en témoignent le nombre croissant d'expériences fructueuses réalisées. Ces terres peuvent produire suffisamment de nourriture pour assurer des moyens d'existence aux populations qui y vivent. Le fait qu'il existe des problèmes communs à l'échelle régionale et sous-régionale pourrait stimuler un renforcement de la coopération. Or ces problèmes communs peuvent également être mis à profit pour faire face à des problèmes mondiaux. Ainsi, les terres arides ont un potentiel élevé de fixation du carbone, qui reste encore largement inexploité.

3. La famine qui sévit actuellement dans la corne de l'Afrique montre à l'évidence qu'il convient de mettre au point des systèmes de production mieux à même de résister à la sécheresse et qui augmentent la capacité des agriculteurs et des éleveurs à faire face à une sécheresse prolongée. Ce sentiment d'urgence n'en est que renforcé par la crise économique mondiale actuelle et l'évolution du marché mondial des produits alimentaires. L'aide alimentaire pourrait bientôt ne plus suffire à faire face à la famine.

4. Il ressort clairement du rapport 2008 de la Banque mondiale sur le développement mondial, qui était consacré à l'agriculture¹, que les investissements dans le secteur de l'agriculture ont fortement diminué ces vingt dernières années, mais également que ces investissements peuvent avoir une influence considérable sur la lutte contre la pauvreté. En outre, des progrès notoires ont été réalisés ces trente dernières années en ce qui concerne l'élaboration d'une vaste gamme de pratiques de gestion durable des terres dans les zones arides. Certaines de ces pratiques sont aujourd'hui appliquées à grande échelle et présentent des avantages pour toutes les parties concernées: amélioration de l'environnement, augmentation de la production agricole et lutte contre la pauvreté dans les zones rurales. Les techniques permettant d'augmenter la production vivrière de manière durable existent. Le fait qu'elles ne soient pas toujours transposées à une plus grande échelle indique que les obstacles entravant ce développement sont souvent de nature plus politique et économique que technique.

5. Dans le cadre des préoccupations internationales liées à la sécurité alimentaire, le secrétariat de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, dont les 194 Parties s'attachent à résoudre les problèmes liés aux sols et aux terres, doit jouer un rôle de premier plan en exhortant les gouvernements à mettre au point des politiques nationales et à augmenter les investissements dans les techniques et pratiques relatives à la gestion durable des terres, afin de rétablir la productivité des terres dégradées, de lutter contre la pauvreté en milieu rural et d'améliorer la sécurité alimentaire à l'échelle nationale.

¹ World development report 2008. Agriculture for development (op. 2007). Washington (DC): World Bank. http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2008/Resources/WDR_00_book.pdf.

6. On trouvera dans le présent document une analyse de certains des grands défis auxquels sont confrontés les gouvernements qui souhaitent assurer la sécurité alimentaire dans les zones arides, voire l'améliorer. L'accent est mis sur les pratiques de gestion durable des terres permettant d'assurer la sécurité alimentaire dans les zones arides. Des recommandations concernant les différents niveaux institutionnels devant être pris en compte par les Parties y sont également formulées.

II. Bien-fondé d'un cadre directif pour les activités de plaidoyer concernant la sécurité alimentaire relatif à la Convention sur la lutte contre la désertification

7. La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, qui a été ratifiée par 194 Parties, fait des sols et des terres une priorité, tout en mettant l'accent sur les terres arides. Les Parties sont rassemblées en plusieurs groupes ou annexes, tel qu'il est indiqué au tableau 1.

Tableau 1

Pays Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification

<i>Région</i>	<i>Annexe</i>	<i>Nombre de pays</i>
Afrique	Annexe I	53
Asie	Annexe II	57
Amérique latine et Caraïbes	Annexe III	33
Méditerranée septentrionale	Annexe IV	12
Europe centrale et orientale	Annexe V	18
Autres pays développés parties non touchés ne figurant pas dans les annexes		17
Autres pays parties touchés ne figurant pas dans les annexes		3
Organisation d'intégration régionale partie		1
Total		194

8. En 2007, les Parties à la Convention ont adopté le plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018) (la Stratégie), dont la vision générale a pour but de mettre en place un partenariat mondial visant à enrayer et à prévenir la désertification et la dégradation des terres et à atténuer les effets de la sécheresse. La mise en œuvre de cette stratégie guide l'action de toutes les parties prenantes et de tous les partenaires dans le cadre de la Convention, dans le but d'obtenir les résultats stratégiques escomptés à long terme.

9. Si l'on part du principe que la Convention est l'instrument qui établit une corrélation entre les questions liées à l'environnement et celles relatives au développement, les quatre éléments fondamentaux de la Stratégie sont les personnes, les sols, la végétation et l'eau. En outre, l'amélioration des écosystèmes (sols, végétation et eau) est une condition préalable à l'amélioration des moyens d'existence. Si la sécurité alimentaire n'est pas garantie pour tous, il ne peut pas y avoir de stabilité politique.

10. En raison de son mandat², la Convention a un rôle important à jouer dans le cadre des préoccupations internationales liées à la sécurité alimentaire, en ce qu'elle doit convaincre les Gouvernements d'intégrer les pratiques de gestion durable des terres dans les politiques nationales visant à remettre en état les terres dégradées, d'établir des systèmes de production mieux à même de résister à la sécheresse et de renforcer la sécurité alimentaire.

11. Avec l'aide du secrétariat de la Convention et d'autres partenaires, la plupart des pays parties touchés ont conçu et mis en place des programmes d'action nationaux, soit l'un des principaux instruments de la mise en œuvre de la Convention. Élaborés dans le cadre d'une approche participative à laquelle ont été associées les communautés locales, ces programmes définissent des démarches et des mesures concrètes à mettre en œuvre pour lutter contre la désertification et la dégradation des terres.

12. L'objectif fondamental de ce cadre directif pour les activités de plaidoyer concernant la sécurité alimentaire est d'assurer que les politiques des pays parties qui subissent les conséquences de la dégradation des terres arides tiennent compte de la sécurité alimentaire en augmentant les investissements visant à rétablir la productivité des terres dégradées.

13. Les politiques et pratiques proposées dans ce cadre directif prennent en considération les liens entre les trois conventions internationales du domaine de l'environnement, tout en les renforçant: la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la Convention sur la diversité biologique (CDB).

14. Le présent document offre au secrétariat de la Convention sur la lutte contre la désertification un cadre permettant d'exhorter les décideurs nationaux à élaborer et mettre à jour les politiques et la législation avec la pleine participation de l'ensemble des parties intéressées et des parties touchées. Pour ce faire, il convient de s'assurer de la cohérence des politiques récemment élaborées et de celles mises en œuvre dans les autres secteurs.

15. À cet effet, le cadre directif vise à mettre au point et promouvoir des politiques nationales de facilitation qui font face au défi que constitue l'augmentation de la production vivrière dans les zones arides grâce à des pratiques éprouvées de gestion durable des terres. Les Parties sont appelées à prendre des décisions dans le cadre de la Convention en se fondant sur un processus de concertations et de consultations partant de la base, ainsi qu'à définir les mesures supplémentaires devant être prises pour assurer la sécurité alimentaire dans un macroenvironnement toujours plus difficile caractérisé par les changements climatiques, la hausse du prix du pétrole, la crise financière et une forte croissance démographique.

III. Sécurité alimentaire dans les zones arides: les défis à relever

16. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la sécurité alimentaire est assurée «lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active»³. Ces conditions ne sont pas réunies pour un sixième de la population mondiale⁴, dont la grande majorité vit dans des régions arides. Cette situation est due aux

² Article 10, paragraph 3 (c), of the Convention provides the mandate for addressing policies and measures on food security.

³ Rome Declaration on World Food Security – World Food Summit – 13-17 November 1996. <http://www.fao.org/docrep/003/w3613e/w3613e00.htm>.

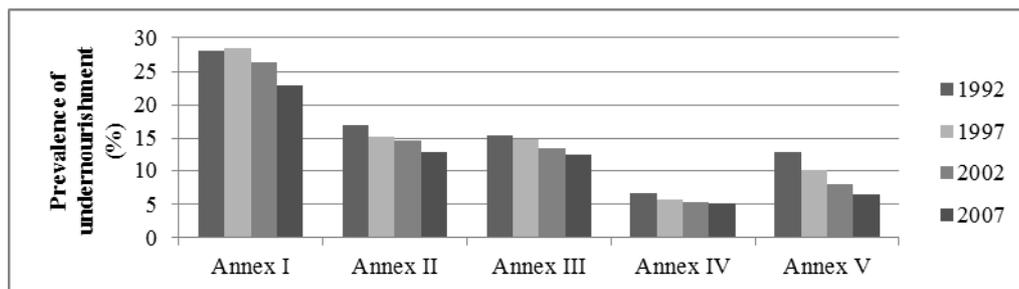
⁴ Personal communication. David Nabarro, United Nations Special Representative on Food Security and Nutrition.

facteurs internes qui caractérisent ces zones, ainsi qu'à des facteurs aggravants que l'on retrouve à plusieurs niveaux.

17. Selon les données disponibles⁵, en 2007, les pays regroupés dans les annexes concernant la mise en œuvre de la Convention au niveau régional représentent plus de 93 % de la population mondiale sous-alimentée. Le taux de sous-alimentation le plus élevé est celui de l'Afrique, où il est estimé que près de 23 % de la population souffre de sous-alimentation (fig. 1). Deux tiers de la population mondiale souffrant de sous-alimentation vivent en Asie, où 577 millions de personnes sont sous-alimentées (fig. 2).

Figure 1

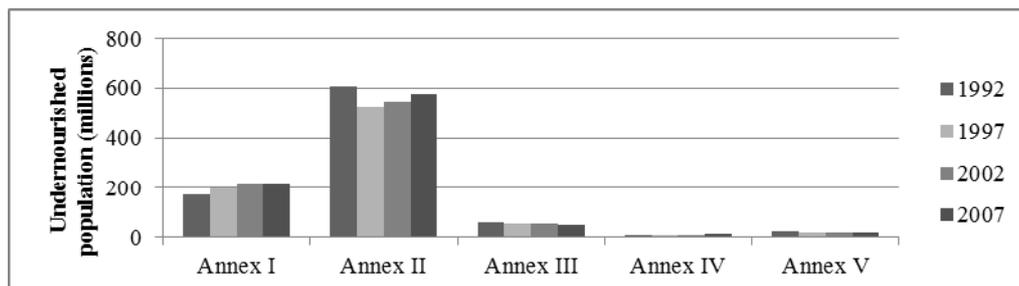
Taux de sous-alimentation de la population par annexe de la Convention



Source: UNCCD; Data: WorldDataBank (<http://data.worldbank.org/>), accessed August 2011.

Figure 2

Population sous-alimentée par annexe de la Convention



Source: UNCCD; Data: WorldDataBank (<http://data.worldbank.org/>), accessed August 2011.

18. Le pourcentage de personnes sous-alimentées a diminué jusqu'en 2007. Mais les chiffres les plus récents de la FAO concernant la population mondiale font état d'un niveau record en 2008 et en 2009, aussi bien pour ce qui est du pourcentage de personnes sous-alimentées que pour leur nombre, en raison de la hausse soudaine des cours des produits de base. Du fait de leur vulnérabilité interne, les populations des zones arides sont les plus exposées à ce type de crise.

A. Défis internes

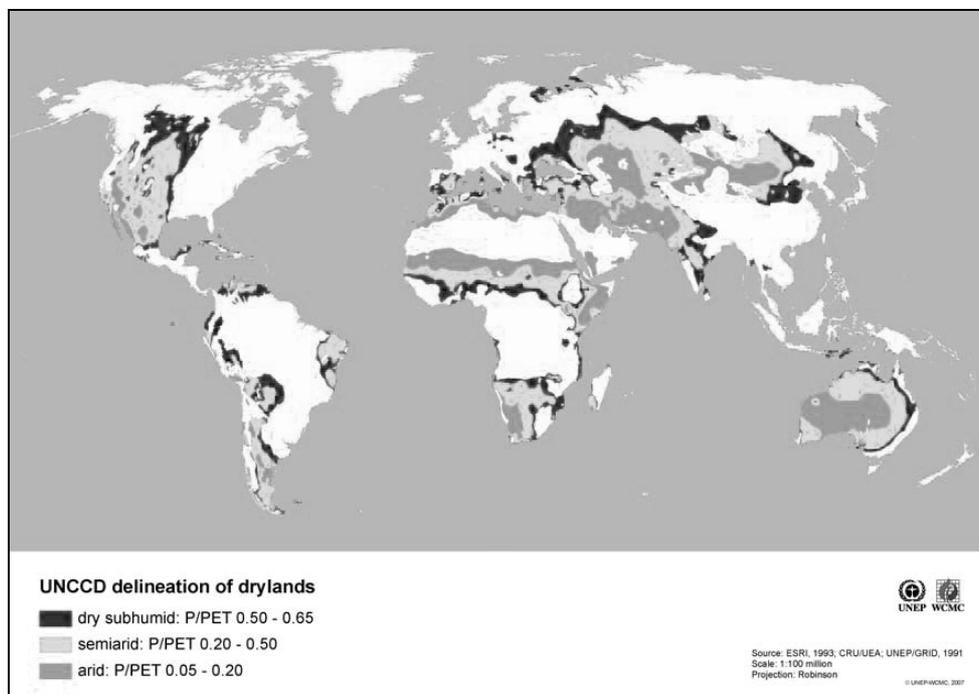
19. L'expression «terres arides» englobe les zones arides, semi-arides et subhumides sèches où l'indice d'aridité, défini comme étant le rapport entre les précipitations annuelles

⁵ WorldDataBank (<http://data.worldbank.org/>), accessed August 2011.

et l'évapotranspiration possible, est compris entre 0,05 et 0,65⁶. Les terres arides couvrent plus de 40 % de la surface du globe⁷ (fig. 3).

Figure 3

Répartition géographique des terres arides selon la Convention sur la lutte contre la désertification



Source: ESRI, 1993; CRU/UEA; UNEP/GRID, 1991.

1. Pauvreté inhérente des sols

20. Pour différentes raisons écologiques (températures élevées, érosion éolienne, faible couverture des sols, etc.), les sols des zones arides sont en général de mauvaise qualité. Comme leur structure est très compacte en raison de leur faible teneur en matières organiques (0,3 à 1 % dans la couche supérieure de 20 cm), leur porosité est très faible et ne permet pas à l'eau de s'infiltrer. Leurs éléments nutritifs sont souvent entraînés par lessivages en dessous de cette couche supérieure de 20 cm. Par conséquent, lorsqu'ils labourent la couche supérieure à une profondeur de 8 à 10 cm, les agriculteurs utilisent la partie du sol où la fertilité est la plus faible⁸.

2. Pénurie d'eau

21. Dans les régions arides, la pluviométrie annuelle moyenne est inférieure à 650 mm. Les précipitations sont caractérisées par une variabilité spatio-temporelle extrême, qui devrait perdurer en raison des changements climatiques, exposant des centaines de millions de personnes à des phénomènes météorologiques encore plus intenses (sécheresse et

⁶ Article 1 (g) of the Convention.

⁷ Safriel U and Z Adeel, Ecosystems and human well-being. Chapter 22 – Dryland systems (2005). Washington, DC: Island Press. <http://www.maweb.org/documents/document.291.aspx.pdf>.

⁸ Raunet M and K Naudin. 2006. Lutte contre la désertification : l'apport d'une agriculture en semis direct sur couverture végétale permanente (SCV). Les dossiers thématiques du CSFD. N°4. Septembre 2006. CSFD/Agropolis, Montpellier, France. 40p.

inondations)⁹. Les effets de la désertification, de la dégradation des terres et de la sécheresse sont susceptibles d'exposer près de deux tiers de la population mondiale à un stress hydrique accru d'ici à 2020. Ces conditions climatiques défavorables placent les populations pauvres dans des situations extrêmement difficiles. Environ 16 % de la population souffre de pauvreté chronique, en particulier dans les zones non irriguées marginalisées¹⁰. À l'échelle mondiale, environ 70 % de l'eau douce se trouve dans le sol et est accessible aux végétaux, et seuls 11 % sont accessibles sous forme d'écoulement fluvial et d'eaux souterraines¹¹. En conséquence, la capacité du sol à stocker l'eau a des répercussions considérables sur la production agricole.

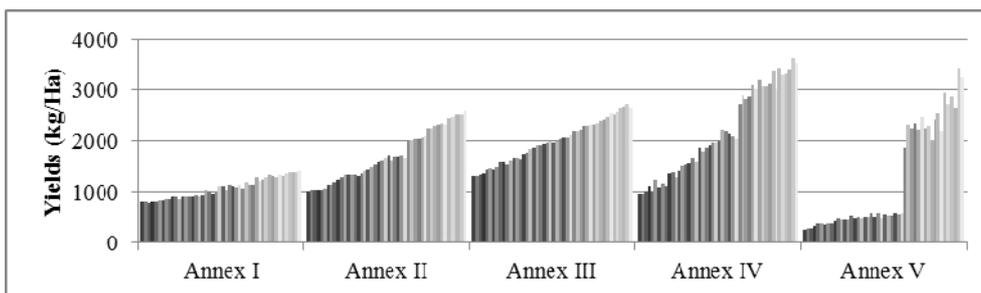
3. Dégradation des terres

22. Selon une étude récente, la superficie de terres ayant subi une dégradation dans les pays en développement a augmenté en moyenne de 1 % par an de 1981 à 2003¹². Le problème de la dégradation de sols déjà très pauvres est particulièrement grave pour les personnes vivant dans des régions arides, où sont établis 41 % de la population mondiale, et dont les moyens d'existence sont principalement tributaires de l'agriculture. Mais il s'agit d'une moyenne et ce chiffre est nettement plus élevé dans certains pays: 81 % en Éthiopie, 77 % en Érythrée, 70 % en Somalie et 66 % en Afghanistan¹³.

4. Faiblesse du taux de croissance des rendements agricoles

Figure 4

Rendements des cultures céréalières (kg/ha) par annexe de la Convention de 1962 à 2009



Source: UNCCD; Data: WorldDataBank (<<http://data.worldbank.org/>>), accessed August 2011.

23. Les rendements mondiaux des cultures céréalières ont augmenté entre 1962 et 2009 (voir fig. 4). Mais ces tendances cachent de grandes inégalités. Selon la Banque mondiale¹⁴, les rendements des pays africains subsahariens sont demeurés plus ou moins stables

⁹ Global Impact. Columbia News. <<http://news.columbia.edu/drylands/>>.

¹⁰ Thomas RJ, E De Pauw, M Qadir, A Amri, M Pala, A Yahyaoui, M El-Bouhssini, M Baum, L Iñiguez and K Shideed. *Increasing the Resilience of Dryland Agro-ecosystems to Climate Change*, SAT eJournal, December 2007, Volume 4, Issue 1, International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics. <<http://www.icrisat.org/journal/SpecialProject/sp5.pdf>>.

¹¹ Global Environment Outlook GEO 4. Environment for development (2007). Nairobi: United Nations Environment Programme. <http://www.unep.org/geo/GEO4/report/GEO-4_Report_Full_en.pdf>.

¹² Bai ZG, DL Dent, L Olsson and ME Schaepman. 2008. Global assessment of land degradation and improvement. 1. Identification by remote sensing. Report 2008/01, ISRIC – World Soil Information, Wageningen.

¹³ <<http://www.earth-policy.org/>>.

¹⁴ World development report 2008. Agriculture for development (op. 2007). Washington (D.C.): World Bank. <http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2008/Resources/WDR_00_book.pdf>.

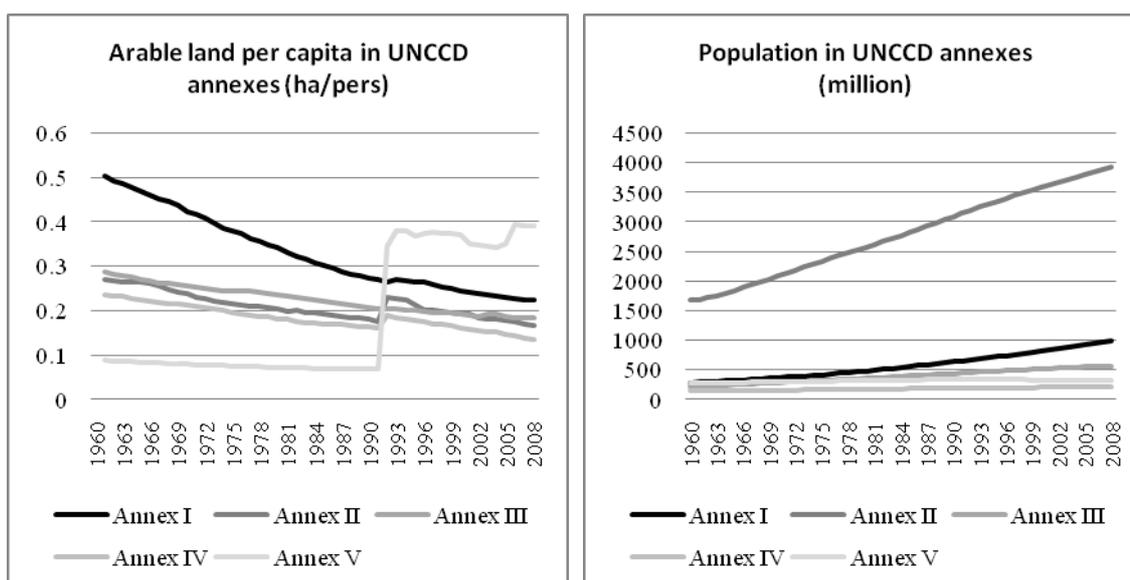
pendant cette période. La qualité des sols a des répercussions directes sur les rendements, en particulier dans les pays en développement où les agriculteurs démunis n'ont pas les moyens de se procurer des engrais minéraux. De nombreuses études estiment qu'en Afrique, le bilan en éléments nutritifs des sols a été négatif ces dernières décennies¹⁵. En raison de l'augmentation de la population, il n'est plus possible d'appliquer les techniques traditionnelles de gestion de la fertilité des sols, comme la jachère. Les terres marginales doivent être exploitées en permanence, ce qui accélère le cercle vicieux de la dégradation des terres. La perte annuelle de revenus due aux différentes formes de dégradation des terres arides a été estimée à 42 milliards de dollars des États-Unis à l'échelle mondiale¹⁶.

5. Croissance démographique

24. Comme il est indiqué à la figure 5, la population mondiale est passée de 2,6 milliards de personnes en 1960 à 6 milliards en 2008, soit une augmentation de 134 %. En conséquence, pendant cette période, les terres arables disponibles par habitant dans les pays des annexes de la Convention ont diminué de 35 %, voire de 55 % en Afrique. Même si, en matière de croissance démographique, le taux annuel mondial a chuté dans ces pays de 2,2 à 1,2 %, il demeure élevé en Afrique (2,4 % en 2008). À ce rythme, la population du continent africain aura doublé dans trente ans¹⁷.

Figure 5

Évolution de la population et des terres arables par annexe de la Convention



Source: UNCCD; Data: WorldDataBank (<<http://data.worldbank.org/>>), accessed August 2011.

¹⁵ Haggblade S and P Hazell (2010) mention the pioneering work by Smaling and colleagues. Smaling, EMA, JJ Stoorvogel and PN Windmeijer. 1993. Calculating soil nutrient balances in Africa at different scales. SSSA Special Publication no.51. Madison, Wisconsin, USA. Soil Science Society of America.

¹⁶ Dregne HE, and N-T Chou. 1992. Global desertification dimensions and costs. In Degradation and restoration of arid lands. Lubbock: Texas Tech. University.

¹⁷ The figure of 2.4 per cent is the overall figure for Africa. In some countries the figure is much higher; in both Niger and Mali it is 3.6 per cent, which would lead to a doubling of the population in slightly less than 20 years.

6. Pauvreté

25. Environ 90 % des personnes vivant dans des régions arides sont pauvres¹⁸. Il a été déterminé que dans les pays en développement, l'insécurité alimentaire était principalement due à des facteurs de pauvreté¹⁹. En outre, en raison des prix actuels des denrées alimentaires, qui n'ont jamais été si élevés, les populations pauvres des zones urbaines et rurales sont confrontées à des difficultés croissantes en ce qui concerne l'accès à la nourriture, ce qui entraîne des tensions politiques, voire l'instabilité.

7. Rôle des femmes

26. Les femmes jouent un rôle de premier plan dans le secteur agricole et sont en première ligne pour ce qui est d'assurer la sécurité alimentaire à l'échelle du ménage. En moyenne, elles représentent 43 % de la main-d'œuvre agricole dans les pays en développement (20 % en Amérique latine, 50 % en Asie de l'Est et en Afrique subsaharienne)²⁰. En général, elles se chargent de produire les aliments de base et de chercher l'eau pour les besoins de la famille et ont une connaissance traditionnelle considérable des plantes locales. Cependant, dans les zones rurales du monde entier, les femmes ont une chose en commun: leur accès aux ressources productives et au crédit est loin d'être celui dont bénéficient les hommes. Cette différence entre les hommes et les femmes a un coût non seulement pour le secteur agricole, mais également pour l'économie et la société dans leur ensemble, ainsi que pour les femmes elles-mêmes.

8. Malnutrition

27. La malnutrition sous-entend une carence en un ou plusieurs éléments nutritifs (ou un excès), alors qu'on entend par sous-alimentation, un apport alimentaire insuffisant, en raison duquel il n'est pas possible d'assurer les besoins énergétiques quotidiens. Il y a malnutrition lorsque le régime alimentaire, et donc les différents types d'aliments consommés (protéines, légumes, fruits), n'est pas équilibré. La malnutrition est relativement fréquente dans les régions arides, où les conditions agroécologiques défavorables font obstacle à la culture des fruits ou des légumes. Les régimes y sont principalement à base de céréales, parfois complétés par un peu de viande, ce qui entraîne des taux élevés de malnutrition, en particulier chez les enfants. Dans les pays des annexes I et II de la Convention, le taux de malnutrition est élevé (fig. 6). Or la malnutrition en bas âge entrave le développement physique et mental de l'enfant. Ainsi, plus de 147 millions d'enfants d'âge préscolaire souffrent de retards de croissance dans les pays en développement. Les carences en iode sont la principale cause des retards mentaux et des encéphalopathies²¹.

¹⁸ Safriel U and Z Adeel, *Ecosystems and human well-being. Chapter 22 - Dryland systems* (2005). Washington, DC: Island Press. <<http://www.maweb.org/documents/document.291.aspx.pdf>>.

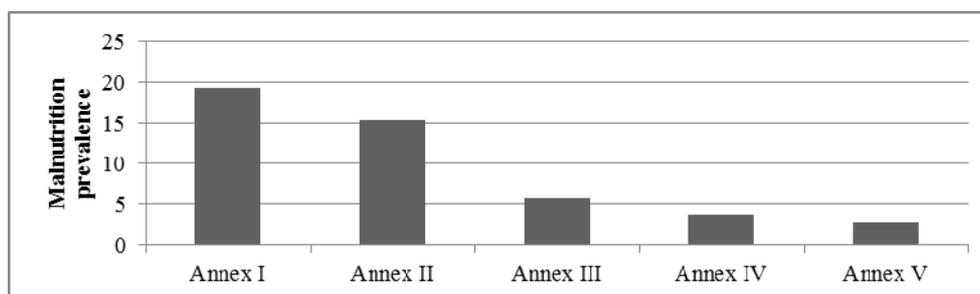
¹⁹ Sen A. 1981. *Poverty and Famines: An Essay on Entitlement and Deprivation*, Clarendon Press, Oxford.

²⁰ *The state of food and agriculture. Women in agriculture : closing the gender gap for development* (2011). Rome: FAO. <<http://www.fao.org/docrep/013/i2050e/i2050e.pdf>>.

²¹ 5th report of the United Nations Standing Committee on the World Nutrition Situation, 2004, <<http://www.unscn.org/layout/modules/resources/files/rwns5.pdf>>.

Figure 6

Taux de malnutrition par annexe de la Convention (enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale, en pourcentage, moyenne de 2004 à 2009)



Source: UNCCD; Data: WorldDataBank (<<http://data.worldbank.org/>>), accessed August 2011.

B. Facteurs aggravants: simultan  t   de nombreux probl  mes

1. Cours   lev  s sur le march   des produits de base

28. En 2009, la production c  r  ali  re mondiale a atteint 367 kg²² par personne, soit 1 kg par personne par jour, ce qui pourrait   tre consid  r   comme 75 % de plus que les besoins nutritionnels de base²³. En outre, les statistiques montrent qu'entre 1992 et 2009, la production vivri  re mondiale a augment      un taux annuel moyen de 2,8 %, alors que la croissance d  mographique annuelle   tait en moyenne de 1,4 %²⁴. Mais ces disponibilit  s en c  r  ales n'assurent pas la s  curit   alimentaire, en partie parce qu'en 2010/2011, 54 % de la production c  r  ali  re mondiale   taient utilis  s    des fins autres que l'alimentation humaine (principalement pour l'alimentation animale et les agrocombustibles). Entre 2008/2009 et 2010/2011, la production    des fins autres que l'alimentation humaine a augment   de 5,8 %, alors que la production de c  r  ales    des fins d'alimentation humaine n'augmentait que de 2,5 %²⁵.

29. Dans les pays   mergents, la forte croissance d  mographique des classes moyennes urbaines entra  ne une hausse de la demande en ce qui concerne la viande et les r  serves de c  r  ales sont d  sormais utilis  es pour cette filibre. Or il faut 10 kg de c  r  ales pour produire 1 kg de viande.    l'heure actuelle, la consommation annuelle de c  r  ales par personne varie de 180 kg, en Inde par exemple,    725 kg, comme aux   tats-Unis d'Am  rique, o   la consommation de viande et de produits laitiers est   lev  e.

30. Plusieurs faits nouveaux li  s aux approvisionnements alimentaires contribuent    la hausse des prix des denr  es alimentaires:

- La tendance    la hausse des cours de l'  nergie augmente les co  ts de production des c  r  ales, en particulier dans les principaux pays producteurs, dont l'agriculture repose sur des intrants occasionnant une grande d  pense d'  nergie;
- Les chocs subis par les grands producteurs de c  r  ales, comme la s  cheresse en Ukraine en 2005 et en Australie en 2009, et les incendies en Russie en 2010, ont renforc   l'instabilit   du prix des produits de base;

²² Source: UNCCD; Data: WorldDataBank (<<http://data.worldbank.org/>>), accessed August 2011.

²³ 350 kcal for 100g of cereal-equivalent; 2000 kcal per day as basic need.

²⁴ Source: UNCCD; Data: WorldDataBank (<<http://data.worldbank.org/>>), accessed August 2011.

²⁵ FAO, Food Outlook, Global market analysis, November 2010 and June 2011.

<<http://www.fao.org/giews/english/fo/index.htm>>.

- La production d'agrocombustibles pousse les prix à la hausse en accaparant des terres jusqu'alors consacrées à la production vivrière.

31. De mars 2007 à mars 2008, les cours mondiaux des denrées alimentaires ont augmenté en moyenne de 43 %. Cette hausse a entraîné des émeutes de la faim dans certains pays, les populations pauvres des zones urbaines, voire les classes moyennes de ces zones, n'ayant plus les moyens de se procurer les produits alimentaires nécessaires, ou étant contraintes d'utiliser la majeure partie de leurs revenus pour se nourrir. En janvier 2011, les cours mondiaux des denrées alimentaires n'étaient que de 3 % inférieurs à ceux des niveaux records enregistrés en 2008²⁶.

32. Or cette volatilité des prix encourage la spéculation. Ainsi, les opérations financières sur les marchés des produits de base ont augmenté, passant de 13 milliards d'euros en 2002 à 205 milliards d'euros en 2010. Même si aucune étude ne démontre clairement dans quelle mesure la spéculation a une incidence sur les prix, il est admis que des mécanismes de régulation plus rigoureux devraient être établis²⁷.

2. Insuffisance des investissements

33. Dans les années 1980 et 1990, les bouleversements institutionnels imposés par les donateurs dans le cadre des plans d'ajustement structurel étaient appliqués trop rapidement pour que les Gouvernements soient prêts à passer d'un système fondé sur l'État à un système fondé sur le marché. La part de l'aide publique au développement consacrée à l'agriculture a chuté de 19 % en 1980 à 5 % en 2010. Pendant des années, l'agriculture a été négligée, alors que dans de nombreux pays en développement, 70 % de la population vit en zone rurale. Il n'est plus possible de garantir la fourniture de biens publics. L'absence d'entreposage approprié, les mauvaises conditions des routes et la formation technique augmentent les coûts des transactions sur les marchés locaux.

3. Gouvernance et appropriation illicite des terres

34. La question de la gouvernance est fondamentale dans de nombreux États. Même s'il est évident que les investissements publics et privés dans l'agriculture sont indispensables, la corruption, la faiblesse des systèmes juridiques ainsi que l'absence de mécanismes fiables de crédit et d'assurance découragent les investissements privés dans le secteur agricole. Après les émeutes de la faim qui ont éclaté en 2008, la hausse espérée des investissements privés s'est traduite par l'appropriation illicite des terres sous forme d'achat ou de location²⁸. Un rapport de la Banque mondiale confirme qu'en 2009, près de 45 millions d'hectares ont été vendus dans les pays en développement, soit dix fois plus que la décennie précédente. Chaque année, une superficie supérieure à la superficie de terres arables de la France fait l'objet de négociations susceptibles de se solder par la vente à des investisseurs, attirés par les profits pouvant être tirés de la tendance à la hausse des produits des matières premières agricoles, ou à des gouvernements étrangers qui dépendent principalement des importations pour nourrir leurs populations, qui visent à assurer leur propre sécurité alimentaire ou qui veulent préserver à des fins de consommation humaine

²⁶ World Bank Food Price Watch February 2011.

<http://www.worldbank.org/foodcrisis/food_price_watch_report_feb2011.html>.

²⁷ G20 (2011): Action Plan On Food Price Volatility And Agriculture. Meeting of G20 Agriculture Ministers Paris, 22 and 23 June 2011. Ministerial Declaration.

<http://agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/2011-06-23_-_Action_Plan_-_VFinale.pdf>.

²⁸ Michel Clavé (2010): Les cessions d'actifs agricoles à des investisseurs étrangers dans les pays en développement. Éléments de diagnostic et pistes de recommandations. With assistance of Blandine Barreau Patrick Brouchet Dominique Auverlot. Paris. <http://www.strategie.gouv.fr/content/rapport-les-cessions-d%E2%80%99actifs-agricoles-des-investisseurs-etran-gers-dans-les-pays-en-devel-0>.

les 1 600 litres d'eau nécessaires à la production d'un kilogramme de blé²⁹. En tout état de cause, cette appropriation illicite des terres vise une production agricole destinée à l'exportation (voir annexe I).

35. Faute de capacités de négociation vis-à-vis des investisseurs, des gouvernements ont vu des possibilités d'investissement se transformer en menace d'appropriation illicite des terres, ce qui désavantage gravement le pays hôte et sa population: des terres pouvant être utilisées pour la production vivrière sont perdues, les approvisionnements des marchés locaux se tarissent, ce qui entraîne une hausse des prix, les agriculteurs sans terres exacerbent les pressions qui s'exercent sur les terres restantes et sur les flux migratoires, etc.

4. Coopération régionale inexistante

36. Ces faiblesses institutionnelles à l'échelle nationale ont des répercussions négatives sur les capacités d'intégration à l'échelle sous-régionale et régionale. Le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a analysé plusieurs échanges commerciaux transfrontières de produits agricoles à l'échelle sous-régionale qu'il convient de mieux contrôler et d'améliorer. Ces études ont montré aussi bien le potentiel des politiques intégrées à l'appui de la sécurité alimentaire que les limites des États concernés pour ce qui est de leur mise en œuvre³⁰.

5. Conflits

37. Le fait d'assurer l'accès à des ressources naturelles dans un contexte de pression environnementale et démographique, de pluralisme et d'inégalités sociales, comme c'est le cas dans de nombreux pays en développement, engendre inévitablement des conflits, allant de divergences locales entre agriculteurs et éleveurs à des guerres civiles. L'instabilité politique est tant une cause qu'une conséquence des conditions défavorables qui prévalent dans les régions arides. Une cause, parce que la propriété foncière n'est pas garantie, ce qui empêche les agriculteurs locaux d'investir; la pauvreté extrême menace alors les personnes qui tentent de survivre en exploitant les ressources naturelles. Une conséquence, parce que ces deux ressources se faisant rares, l'accès à l'eau et aux terres devient synonyme de pouvoir.

6. Migrations

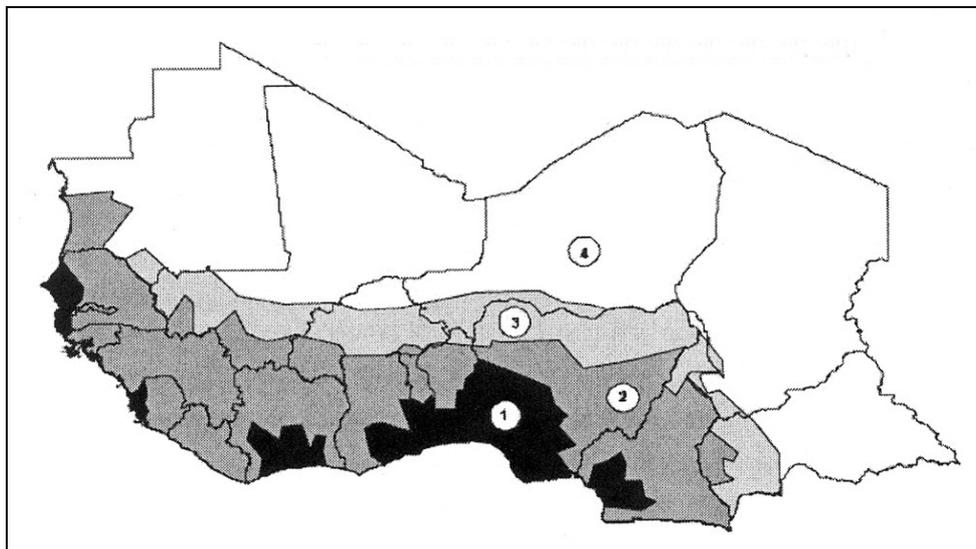
38. Dans les régions arides, la production alimentaire est également confrontée au problème des migrations. De nombreux hommes jeunes et productifs ont été attirés par les lumières de la ville ou ont migré vers d'autres pays, voire d'autres continents. Selon Cour (citation de 2001 dans Requier-Desjardin et Bied-Charreton, 2009), à supposer même que le taux de croissance démographique soit de 2 à 3 %, les zones géographiques 3 et 4 définies à la figure 7 (soit les plus touchées par la désertification) perdront leur population au profit des zones 1 et 2. La répartition estimée de la population devrait passer de 60 % dans les zones 1 et 2 et de 40 % dans les zones 3 et 4 en 1930, à 72 % dans les zones 1 et 2 et 28 % dans les zones 3 et 4 en 2020³¹.

²⁹ Mekonnen MM and AY Hoekstra. 2010. The green, blue and grey water footprint of farm animals and animal products, Value of Water Research Report Series No. 48, UNESCO-IHE, Delft, Netherlands.

³⁰ http://www.oecd.org/document/1/0,3746,fr_38233741_38246823_38441793_1_1_1_1,00.html.

³¹ Cour J P, 2001. «The Sahel in West Africa : countries in transition to a full market economy», Global Environmental Change, 11: 31-47, cited in Requier-Desjardin and Bied-Charreton, 2009, «Évaluation des coûts économiques et sociaux de la dégradation des terres et de la désertification en Afrique», Contrat AFD / UVSQ n° du 7/12/2004.

Figure 7
Les quatre grandes zones démographiques d’Afrique de l’Ouest



Source: Requier-Desjardin and Bied-Charreton, 2009 based on Cour J-P, 2001. “The Sahel in West Africa: countries in transition to a full market economy”, *Global Environmental Change*, 11: 31-47.

39. Les conditions de travail particulièrement difficiles et l’absence d’investissements ont assombri les perspectives des zones rurales, où la production alimentaire a alors dû être assurée principalement par des personnes plus âgées, des femmes et des enfants. La migration de la main-d’œuvre est une stratégie économique visant à diversifier les revenus et à réduire les risques agricoles. Cependant, comme le rapatriement des salaires ne représente qu’une ressource financière, l’impact sur la diversification des revenus dépend de la «capacité» d’accès aux marchés. En raison de la crise économique actuelle, la perte de main-d’œuvre, qui a des répercussions directes sur la production alimentaire, n’est souvent pas compensée par le rapatriement des salaires. L’impact des fonds ainsi transférés en matière de lutte contre la pauvreté, qui est loin d’être évident, est souvent lié à la nature de la migration et au capital initial du ménage en ce qui concerne les facteurs de production³².

7. Changements climatiques

40. Les changements climatiques ont des effets démesurés sur les régions arides. Selon les agriculteurs et éleveurs, les précipitations sont désormais moins prévisibles et plus intenses. Le nombre de périodes prolongées de sécheresse (quatorze jours et plus) pendant la saison des pluies a augmenté, ce qui a eu un impact négatif sur les rendements agricoles. La sécheresse qui sévit actuellement (2011) dans la corne de l’Afrique serait la pire que cette région ait connue en soixante ans³³. Selon les prévisions, dans certaines régions, la fréquence des phénomènes climatiques extrêmes, comme les sécheresses et les inondations, devrait augmenter de 20 % le siècle prochain³⁴. Selon les conclusions d’une autre étude, d’ici à 2080, les températures moyennes augmenteront de 4,4 °C et les précipitations moyennes de 2,9 %. Le potentiel de la production agricole mondiale devrait diminuer d’environ 6 %, voire de 16 % sans fertilisation par le dioxyde de carbone. La littérature

³² Wouterse F and J Taylor. 2008. Migration and Income Diversification: *Evidence from Burkina Faso. *World Development* 36 (4), 625–640.

³³ Somalis displaced by drought hit by Mogadishu rains, BBC, 16 July 2011.

³⁴ <http://www2.ucar.edu/news/2904/climate-change-drought-may-threaten-much-globe-within-decades>.

scientifique semble indiquer, pour plusieurs pays africains, un déclin de la production agricole qui pourrait atteindre 60 %³⁵.

41. Les principaux facteurs ayant des incidences, dans les zones arides, sur les quatre éléments de la sécurité alimentaire sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 2

Facteurs ayant des incidences sur la sécurité alimentaire dans les zones arides

<i>Aspects de la sécurité alimentaire</i>	<i>Niveau de l'impact</i>		
	<i>Global</i>	<i>Régional/national</i>	<i>Local</i>
Disponibilité	Changements climatiques	Insuffisance des investissements dans l'agriculture Faiblesses institutionnelles Appropriation illicite des terres	Dégradation Pénurie d'eau Migrations Insuffisance des investissements
Accessibilité	Instabilité des prix Modification des habitudes de consommation	Croissance démographique Conflits	Prix élevés sur les marchés locaux Conflits Pauvreté Rôle des femmes
Utilisation			Malnutrition
Stabilité	Changements climatiques Instabilité des prix	Faiblesses institutionnelles	

IV. La gestion durable des terres comme solution au problème de la sécurité alimentaire dans les zones arides

42. Le présent cadre directif pour les activités de plaidoyer laisse entrevoir la possibilité d'améliorer la sécurité alimentaire des populations rurales pauvres des zones arides en appliquant à plus grande échelle les pratiques de gestion durable des terres qui ont fait leurs preuves. Les retombées attendues sont nombreuses et l'on verra dans les paragraphes qui suivent comment il permet de traiter les divers aspects de la sécurité alimentaire grâce à la conservation des sols et aux services écosystémiques.

A. Améliorer la production et l'offre de denrées alimentaires

1. Restauration des terres

43. Par définition, les pratiques de gestion durable des terres réduisent la dégradation des sols et des terres, qu'elle soit causée par des facteurs physiques (vent, ruissellement, colmatage de surface, etc.) ou chimiques (lixiviation des nutriments, perte de matière

³⁵ Cline WR. 2007. Global warming and agriculture: Impact estimates by country. Washington, D.C.: Center for Global Development and Peterson Institute for International Economics.

organique, etc.). Des sols qui font l'objet d'une gestion durable garantiront les services rendus par les écosystèmes terrestres³⁶.

44. Dans les systèmes agroforestiers, les arbres réduisent la vitesse du vent et de ce fait les jeunes pousses sont protégées des vents de sable ou du risque d'être ensevelies sous le sable. Les agriculteurs qui, il y a vingt ans, devaient semer trois ou quatre fois avant que leur culture soit établie, ne font plus désormais qu'une seule plantation, ce qui allonge la saison de croissance des cultures.

45. La fertilité est accrue du fait de la fixation naturelle de l'azote, du recyclage de la matière organique et du captage du carbone. Selon son âge, une bonne plantation de *Faidherbia albida* fixe 80 à 90 kilogrammes d'azote par hectare. En Zambie, du maïs cultivé à proximité de *F. albida*, espèce qui fixe l'azote, a atteint un rendement moyen de 4,1 tonnes de carbone par hectare; le même maïs cultivé à quelques mètres des arbres avait un rendement moyen de seulement 1,3 tonne de carbone par hectare³⁷. Les feuilles mortes apportent de la matière organique au sol et attirent la faune édaphique, ce qui améliore la structure du sol et rend les nutriments plus accessibles aux racines des plantes. Les jeunes prairies-parcs agroforestières du sud du Niger captent de 4 à 5 tonnes de carbone par hectare. Lorsqu'elles seront parvenues à maturité, ces prairies-parcs capteront beaucoup plus de carbone³⁸. Les vieilles prairies-parcs de *F. albida* du bassin arachidier sénégalais captent jusqu'à 30 tonnes de carbone par hectare.

46. Ces améliorations chimiques et physiques des sols ont des effets significatifs sur la production de denrées alimentaires. Une étude comparant 286 projets de développement durable menés dans des pays pauvres met en évidence une augmentation moyenne de 79 % des récoltes³⁹. En Afrique, des hausses des rendements jusqu'à 128 % ont été atteintes⁴⁰. Au Niger, ces pratiques ont permis d'obtenir un surcroît de production estimé à environ 500 000 tonnes de céréales par an, ce qui est suffisant pour nourrir 2,5 millions de personnes. Comme depuis de nombreuses années les investissements y ont été insuffisants, les terres arides ont un potentiel élevé d'accroissement des rendements, qui fait qu'elles se prêtent particulièrement bien aux pratiques de gestion durable des terres.

2. Disponibilité en eau

47. Les pratiques de gestion durable des terres sont basées sur les cycles naturels de l'eau, des nutriments, des minéraux et de la matière organique, les différentes espèces

³⁶ Provisioning, regulating and cultural services. See "Benefits of Sustainable Land Management", WOCAT, UNCCD, 2009.

³⁷ Agard, 2009, Conservation Farming Unit. Lusaka, Zambia. Personal communication in Garrity DP, FK Akinnifesi, OC Ajayi, SG Weldesemayat JG MowoA Kalinganire 2010.: Evergreen Agriculture: a robust approach to sustainable food security in Africa. *Food Sec 2* (3), 197–214.

³⁸ Personal communication. Gray Tappan (US Geological Survey Data Center for EROS, South Dakota).

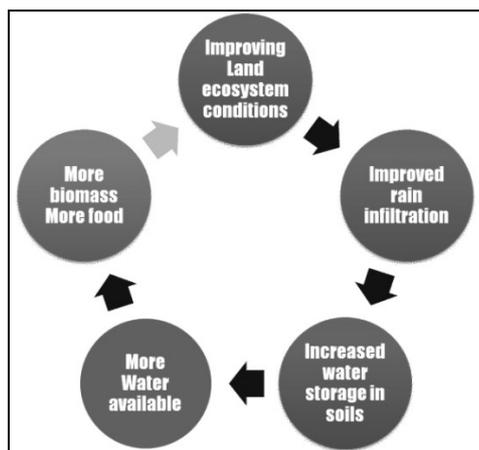
³⁹ Pretty J, AD Noble, D Bossio, J Dixon, RE Hine, FWT Penning de Vries and JIL Morison, 2006. "Resource-conserving agriculture increases yields in developing countries," *Environmental Science and Technology*, 40:4, 1114–1119. in Olivier de Schutter (2010): Report submitted by the Special Rapporteur on the right to food. Agroecology. UN General Assembly. <http://www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20110308_a-hrc-16-49_agroecology_en.pdf>.

⁴⁰ UNEP-UNCTAD Capacity Building Task Force on Trade, Environment and Development (CBTF), Organic Agriculture and Food Security in Africa, New York/Geneva, United Nations, 2008, p. 16. in Olivier de Schutter (2010): Report submitted by the Special Rapporteur on the right to food. Agroecology. UN General Assembly. <http://www.srfood.org/images/stories/pdf/officialreports/20110308_a-hrc-16-49_agroecology_en.pdf>.

végétales étant gérées de façon complémentaire. L'association dans les systèmes agricoles de la plantation d'arbres et de méthodes de conservation, correspondant à ce que l'on appelle «l'agriculture pérenne»⁴¹, contribue à maintenir la meilleure couverture végétale possible pour l'utilisation des terres, réduit le ruissellement des précipitations, induit l'infiltration d'une plus grande quantité d'eau, limite l'exposition au soleil et l'évaporation, et accroît la capacité des sols à stocker plus d'humidité. C'est le cercle vertueux de la gestion durable des terres et des ressources en eau (voir fig. 8)⁴².

Figure 8

Cercle vertueux de la gestion durable des terres et des ressources en eau



Source: UNCCD thematic fact sheet n° 2.

48. Les techniques de récupération de l'eau qui forcent les eaux provenant des précipitations et du ruissellement à s'infiltrer dans le sol contribuent potentiellement à la recharge des nappes phréatiques locales et pourraient avoir des effets majeurs sur les niveaux d'eau dans les puits. Ainsi, dans les villages de Rissiam et de Ranawa, dans la partie nord du plateau central du Burkina Faso, auparavant tous les puits s'asséchaient dès la fin de la saison des pluies. Depuis l'introduction des techniques de récupération de l'eau dans ces villages au début des années 80, tous les points d'eau dans ces villages sont alimentés en eau tout au long de l'année. Bien que la population de Ranawa ait plus que doublé depuis 1985, le village dispose d'une plus grande quantité d'eau pour les cultures, les habitants et le bétail.

49. Beaucoup de populations des régions arides ont mis au point des techniques de récupération de l'eau qui sont encore utilisées. Ces systèmes sont appelées *meskats* en Tunisie, *khadins* au Rajasthan (Inde) et *khuskaba* au Baluchistan (Pakistan). En raison du caractère de plus en plus incertain des précipitations dans de nombreuses zones arides, les techniques modernes et traditionnelles de récupération de l'eau sont d'autant plus importantes. L'innovation des agriculteurs est capitale en la matière. L'ajout de matière organique (fumier, compost, déchets de bois, cendres) dans les fosses de récupération de l'eau et le recours à des techniques de gestion de l'eau et d'amélioration de la fertilité des sols ont permis à des agriculteurs d'installer des cultures sur des terres où auparavant on ne

⁴¹ Garrity DP, FK Akinnifesi, OC Ajayi, SG Weldesemayat JG MowoA Kalinganire 2010.: Evergreen Agriculture: a robust approach to sustainable food security in Africa. *Food Sec 2* (3), 197–214.

⁴² UNCCD Thematic factsheet N°2 – Water scarcity and desertification. <<http://www.unccd.int/documents/Desertificationandwater.pdf>>.

pouvait rien faire pousser. Cette technique a été utilisée au Burkina Faso pour réhabiliter des dizaines de milliers d'hectares de terres très dégradées⁴³.

50. En réduisant l'érosion des sols, les pratiques de gestion durable des terres peuvent aussi, à une plus large échelle, prévenir la sédimentation des barrages et garantir ainsi à long terme l'approvisionnement en eau en aval. La sédimentation des barrages mesurée en Afrique du Nord en 2002 pourrait atteindre 80 % de la capacité de stockage initiale d'eau des barrages⁴⁴. Le coût global de ce phénomène a été estimé à près de 18,5 milliards de dollars des États-Unis⁴⁵.

3. Potentiel économique pour les zones rurales

51. Les très bons résultats obtenus grâce à ces techniques auront sans doute des conséquences surprenantes et ils pourraient susciter l'apparition d'un marché foncier. Les agriculteurs, mais aussi les négociants locaux et les femmes, ont commencé à acheter et à vendre des terres très dégradées en vue de les réhabiliter en améliorant les trous de plantation. Une enquête réalisée en 1998 au Niger a montré que 40 % des agriculteurs interrogés avaient acheté des parcelles de terres dégradées⁴⁶.

52. Au milieu des années 90, des ravines sur le plateau de loess en Chine ont été données à bail lors d'enchères publiques locales aux soumissionnaires les plus offrants, et ces derniers devaient ensuite rendre productives à nouveau ces terres ravineées. Ceux qui avaient remporté les enchères ont rapidement entrepris des travaux de terrassement dans les ravines afin de conserver le sol ainsi que la plantation d'arbres. Comme les ravines collectent toujours les eaux de ruissellement, elles offrent des conditions de culture favorables et vers la fin des années 90 des forêts paysannes commençaient à y apparaître.

53. La migration définitive en vue de diversifier ses revenus est une solution qui perd de son intérêt car les zones rurales pourraient devenir une source d'emplois et de revenus. Les migrations temporaires, nomadisme ou migrations circulaires par exemple, peuvent cependant conserver leur importance car elles réduisent les pressions sur les terres pendant une certaine période.

B. Améliorer l'accès aux denrées alimentaires

1. Approvisionnement des marchés locaux

54. L'agriculture durable permet d'accroître la production alimentaire et de ce fait une plus grande quantité de denrées alimentaires est disponible sur les marchés locaux. Un approvisionnement plus sûr au niveau local contribue à réduire les fluctuations de prix ainsi qu'à limiter les approvisionnements venant des zones urbaines où les coûts de transaction sont élevés.

⁴³ Kaboré D and C Reij. 2004. The emergence and spreading of an improved traditional soil and water conservation practice in Burkina Faso. IFPRI, Washington. EPTD Discussion paper no. 114. 28 pp.

⁴⁴ Remini, La sédimentation dans les barrages de l'Afrique du Nord. Larhyss Journal, ISSN 1112-3680, n° 02, Juin 2003, pp. 45-54.

⁴⁵ Nkonya E, N Gerber, P Baumgartner, J von Braun, A De Pinto, V Graw, E Kato, J Kloos and T Walter, The Economics of Desertification, Land Degradation, and Drought Toward an Integrated Global Assessment, ZEF- Discussion Papers on Development Policy No. 150, Center for Development Research, Bonn, May 2011, 184 pp.

⁴⁶ Hassane A, P Martin and C Reij. 2000. Water harvesting, land rehabilitation and household food security in Niger: IFAD's soil and water conservation project in Illéla District. IFAD/VU University Amsterdam. 49 pp.

2. Des facteurs de production limités

55. L'insuffisance des investissements réalisés dans l'agriculture d'année en année (infrastructures médiocres (routes, entrepôts, etc.), faiblesse des systèmes de crédit et financement insuffisant de la recherche-développement) a privé les agriculteurs de l'accès aux méthodes traditionnellement utilisées pour améliorer les rendements. Comme les pratiques de développement durable sont fondées sur des principes agroécologiques et sur la complémentarité des espèces (arbres et plantes cultivées) et des systèmes (agriculture et élevage), elles limitent l'utilisation des engrais minéraux, de l'irrigation ou de la mécanisation, en réduisant la dépendance vis-à-vis de l'énergie et des facteurs de production coûteux. Pour donner un exemple, le coût de la mise en place de systèmes d'irrigation peut atteindre près de 10 000 dollars des États-Unis par hectare, alors que celui de l'installation de systèmes de récupération de l'eau n'est que de 200 à 1 000 dollars par hectare et il s'agit dans tous les cas d'investissements dans la main-d'œuvre.

3. Génération de revenus

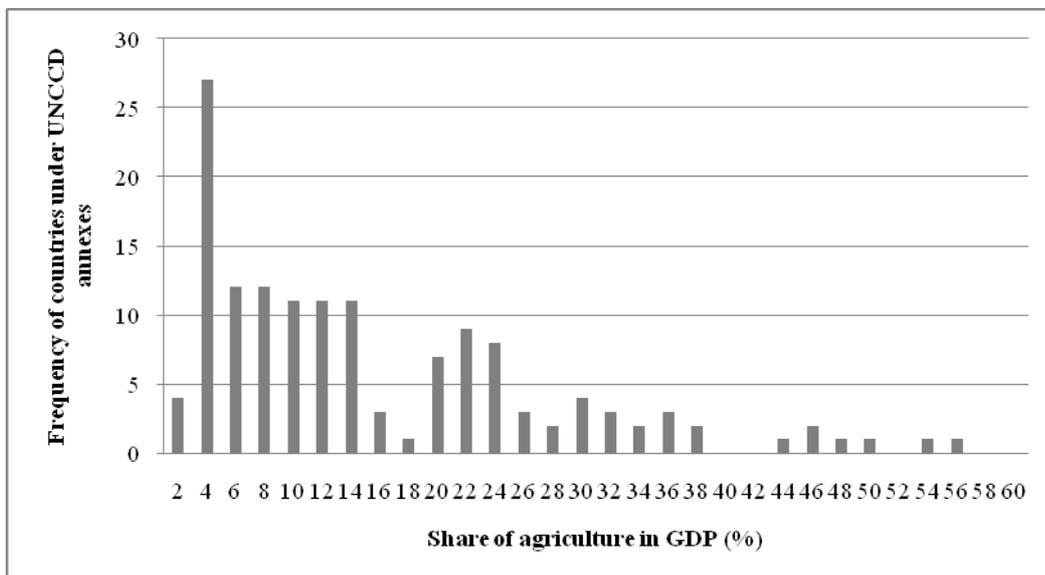
56. Les agrosystèmes gérés de façon durable sont diversifiés et fournissent des productions variées. Outre les fruits et feuilles comestibles qui peuvent être commercialisés localement, les agriculteurs peuvent vendre du bois de feu et des poteaux pour compléter leurs revenus. Pendant les années de famine de 2005 et 2010, la mortalité infantile liée à la sécheresse était faible dans les villages où les exploitants revenaient à une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Les conditions de vie étaient très dures, mais durant les années de sécheresse, les pauvres dans les régions rurales survivent littéralement grâce aux arbres.

57. De plus, comme les pratiques de gestion durable des terres créent des emplois dans l'agrosystème (il faut plus de main-d'œuvre) et en dehors de celui-ci (fabricants d'outils, intermédiaires, détaillants, etc.), elles peuvent devenir un moteur du développement économique de toute la région rurale, et aussi limiter l'exode rural.

58. On reconnaît qu'une augmentation de 10 % des rendements agricoles se traduit par un recul de la pauvreté de 7 % en Afrique, et de 5 % en Asie⁴⁷. Si l'on rapproche ces chiffres de ceux présentés au paragraphe 47, le potentiel est énorme pour les régions arides et les pays touchés par la dégradation des terres, car la contribution de l'agriculture au produit intérieur brut de 54 % des pays parties à la Convention est encore d'au moins 10 % (voir fig. 9).

⁴⁷ Towards a green economy. Pathways to sustainable development and poverty eradication (2011). [S. l.]: United Nations Environment Programme. <http://www.unep.org/GreenEconomy/Portals/93/documents/Full_GER_screen.pdf>.

Figure 9
Répartition des pays visés par les annexes de la Convention en fonction de la part de l'agriculture dans leur PIB



Source: UNCCD; Data: WorldDataBank (<<http://data.worldbank.org/>>), accessed August 2011.

59. Les responsables de l'élaboration des politiques nationales devraient savoir que les investissements dans la gestion durable des terres sont rationnels du point de vue économique. Au Niger, les investissements réalisés pour améliorer les trous de plantation traditionnels se sont traduits par un taux de rentabilité interne (TRI) de 82 % pour les agriculteurs qui étaient déjà propriétaires des terres qu'ils réhabilitaient, et de 39 % même pour ceux qui devaient encore acquérir les terres⁴⁸.

4. Avantages mutuels

60. L'agriculture durable est basée sur la complémentarité entre les espèces végétales et les systèmes agricoles. Elle rapproche les cultivateurs et les pasteurs dans une situation dans laquelle tout le monde est gagnant: les pratiques d'agroforesterie accroissent considérablement la couverture du sol et l'approvisionnement en fourrage pour le bétail, et les déjections animales servent à fertiliser les champs. Comme les différents utilisateurs de la ressource en retirent des avantages, les conflits d'usage ont diminué de 80 %⁴⁹.

5. Prise en compte de la problématique hommes-femmes

61. L'élimination des disparités entre les sexes dans l'agriculture serait très bénéfique pour le secteur agricole et pour la société dans son ensemble. Des études ont montré qu'il y a vingt ans les femmes consacraient en moyenne deux heures et demie par jour à la collecte de bois de feu, en raison de l'éloignement et de la rareté de la végétation naturelle. Dans les systèmes agroforestiers, les femmes consacrent en moyenne une demi-heure par jour à cette

⁴⁸ Abdoulaye T and G Ibro. 2006. Analyse des impacts socioéconomiques des investissements dans la gestion des ressources naturelles: étude de cas dans les régions de Maradi, Tahoua et Tillabéry au Niger. Etude Sahélienne. CRESA, Niamey.

⁴⁹ Dr. Chris Reij, Personal communication, UNCCD Land Day 2, 2010. <<http://www.unccd.int/publicinfo/landday/2010/event.php>>.

tâche, car elles peuvent tailler les arbres dans les champs familiaux⁵⁰. Ces deux heures gagnées peuvent être consacrées à des tâches productives, et il ne faut pas oublier que si les femmes avaient accès aux ressources productives autant que les hommes, elles pourraient faire augmenter les rendements sur leur exploitation de 20 à 30 %. La production agricole totale dans les pays en développement pourrait ainsi être accrue de 2,5 à 4 %, accroissement qui se traduirait à son tour par une diminution du nombre de personnes souffrant de la faim dans le monde de 12 à 17 %⁵¹.

C. Mieux utiliser les approvisionnements alimentaires et diversifier les produits

62. Les pratiques de gestion durable des terres sont basées sur la complémentarité des espèces, qu'il s'agisse des cultures, des arbres ou des animaux. Elles fournissent donc des produits diversifiés en termes de qualité nutritionnelle – légumes, protéines, hydrates de carbone. De plus, la résilience de ces agrosystèmes pendant la saison sèche est renforcée, ce qui permet aux habitants d'avoir accès à du bois, des fruits et d'autres produits forestiers, d'en consommer ou d'en vendre. Par ailleurs, en permettant de nourrir le bétail avec du fourrage sur une plus longue période, les pratiques de gestion durable améliorent la production de viande et de produits laitiers. Cet équilibre dans le régime alimentaire est encore plus important pour le développement en bonne santé des enfants.

D. Améliorer la stabilité sur le long terme

63. Les diverses formes de gestion durable des terres appliquées à la production agricole (agroécologie, agroforesterie, cultures de couverture, etc.) peuvent offrir des solutions techniques adaptées pour améliorer la sécurité alimentaire au niveau local. Mais cela exige un minimum de bonne gouvernance ainsi que la stabilité politique et sociale. Les facteurs qui permettent de créer les conditions propices à la mise en œuvre de la gestion durable des terres et à leur extension sont principalement des facteurs de nature institutionnelle requis tant au plan national qu'aux plans régional/sous-régional.

1. De solides institutions au plan national

64. Le traitement spécial et différencié réservé aux pays en développement est un principe reconnu des négociations du Cycle de Doha sur l'agriculture. Il est admis que les pays en développement peuvent bénéficier de ce traitement spécial en particulier pour assurer la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance des agriculteurs et le développement rural. On considère aujourd'hui que des mesures adaptées doivent être prises au plan national pour tirer parti de ces dispositions et développer l'agriculture durable. Il faut étudier plus avant le recours à des incitations basées sur la rémunération des services environnementaux ou des partenariats public-privé.

65. Pour cela, des institutions plus performantes sont nécessaires. Les biens publics doivent être mieux répartis pour favoriser la réalisation du potentiel agricole. Les infrastructures routières et les moyens de communication diminuent les coûts de transaction et font baisser du même coup les prix sur le marché. Les réseaux nationaux de greniers à grains aident à éviter les pertes après les récoltes, qui représenteraient actuellement selon

⁵⁰ Dr. Chris Reij, Personal communication, UNCCD Land Day 2, 2010.

<<http://www.unccd.int/publicinfo/landday/2010/event.php>>.

⁵¹ The state of food and agriculture. Women in agriculture : closing the gender gap for development (2011). Rome: FAO. <<http://www.fao.org/docrep/013/i2050e/i2050e.pdf>>.

les estimations de 20 à 50 %⁵². La recherche-développement publique dans l'agriculture peut encore améliorer les différents modes d'agriculture durable et les rendre plus performants. Une meilleure gouvernance attirera les investisseurs et les partenaires privés tout en assurant de réelles capacités de négociation. Les investissements publics joueront alors le rôle de catalyseur des investissements privés.

66. Ce changement doit intervenir progressivement du plan local au plan national et être soutenu par un fort engagement de la population. Dans ce contexte, les expériences de gouvernance territoriale pourraient apporter une valeur ajoutée déterminante. Plusieurs pays en Afrique de l'Ouest sont engagés dans un processus de décentralisation, portant pour beaucoup d'entre eux sur la gestion des ressources naturelles. Les modalités de l'administration foncière au plan local sont institutionnalisées dans le cadre d'un processus qui part réellement de la base.

2. Plus d'initiatives aux plans régional et sous-régional

67. Les facteurs déterminants de la sécurité alimentaire, qu'ils soient environnementaux ou humains, sont généralement spécifiques à une région. La sécurité alimentaire dans les pays du Sahel, par exemple, implique des échanges transfrontaliers plus ou moins formels de céréales. Diverses études ont mis en lumière les liens très étroits et les relations d'interdépendance entre le Niger et le Nigéria; entre le Mali, la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso; et entre le Mali et la Mauritanie⁵³. Le potentiel qu'offre l'intégration des politiques et de la réglementation au plan sous-régional est énorme, mais il doit encore être pleinement exploité.

V. Réfuter certaines idées reçues concernant les terres arides

68. Certaines idées reçues concernant les terres arides sont très répandues. Nous allons énumérer les cinq qui viennent en tête: *L'agriculture et la gestion durable des terres n'ont guère donné de résultats ou ont échoué dans les régions arides*. On a enregistré un grand nombre de réussites dont on peut trouver des exemples dans les études publiées (voir l'annexe II).

69. *Les investissements dans la conservation des sols et de l'eau mettent beaucoup de temps à produire des résultats*. Il ressort de l'expérience que nous avons des techniques simples de récupération de l'eau pour la production végétale qu'elles ont un impact sur les rendements des cultures dès la première année. Si la fertilité des sols est améliorée, les effets sur les rendements des cultures seront durables et sont susceptibles de s'améliorer.

70. *Il faut une génération avant que les arbres deviennent rentables*. Les arbres doivent être taillés à partir de la première ou de la deuxième année pour former leur tronc et leur ramure. Cette taille fournit déjà des feuilles qui peuvent être utilisées comme fourrage ou comme paillis et des brindilles qui peuvent servir de source d'énergie domestique.

71. *Les habitants des zones rurales arides sont pauvres, et dépourvus de ressources ou de solutions, et totalement dépendants de l'assistance des pouvoirs publics ou de l'aide étrangère*. L'expérience de nombreux pays a montré que les agriculteurs sur les terres arides savent innover et sont ingénieux, et une fois que les obstacles à l'évolution des mentalités ont été levés, ils sont capables de mobiliser leurs efforts, en particulier pendant

⁵² Grethe H, A Dembélé and N Duman. "How to feed the world's growing billions", 2011, WWF Germany. < http://www.wwf.de/fileadmin/fm-wwf/pdf_neu/WWF%20BOELL%20How%20to%20feed.pdf >.

⁵³ Cf. reports of the West Africa and Sahel Club – OECD at <http://www.oecd.org/document/1/0,3746,fr_38233741_38246823_38441793_1_1_1_1,00.html>.

la saison sèche, pour investir dans la restauration des terres et un ensemble de meilleures pratiques de gestion durable des ressources naturelles. Les pratiques de gestion durable des terres peuvent assurer aux populations rurales un retour direct et conséquent sur leurs investissements en main-d'œuvre.

72. *Des projets disposant d'un financement important sont le moyen le plus efficace pour obtenir de bons résultats à grande échelle dans le développement agricole et assurer la sécurité alimentaire.* L'expérience a montré que la transformation des paysages peut générer de multiples retombées bénéfiques pour de vastes régions lorsque les cadres directifs et institutionnels ainsi que les autres conditions sont favorables; un soutien financier extérieur a un rôle à jouer, mais l'investissement de ressources locales considérables a un impact durable, et pour cela il faut faire évoluer les comportements face à la réduction des obstacles à l'adoption de pratiques de gestion durable des terres.

VI. Recommandations et plan d'action

73. Conformément à la Stratégie, le présent cadre directif pour les activités de plaidoyer concernant la sécurité alimentaire a pour but de transposer à plus grande échelle la gestion durable des ressources naturelles dans les terres arides et d'améliorer les conditions d'existence des populations exposées à l'insécurité alimentaire, à la faim et à la famine au moyen d'un ensemble de politiques ambitieuses aux plans national, régional et local.

74. Cet ensemble de politiques a vocation à être développé, affiné et adapté dans le cadre d'un processus de consultation⁵⁴ qui est décrit dans le plan d'action présenté ci-dessous.

A. Au plan national

75. **Recommandation 1. Au vu des obstacles recensés et du potentiel qu'offre la gestion durable des terres, les Parties jugeront peut-être utile de réformer et développer le cadre institutionnel pour favoriser l'adoption de pratiques de gestion durable des terres appliquées à la production alimentaire.**

76. Ce processus doit porter sur le développement de services et équipements agricoles et sur la réduction des coûts de transaction (amélioration des routes, systèmes d'information sur les marchés, systèmes d'alerte rapide à la sécheresse, etc.).

77. Il doit viser principalement les ménages pauvres, les petits exploitants et les femmes. Les textes législatifs devraient donc être formulés de manière à ce que les droits exclusifs des utilisateurs des ressources à gérer les arbres se trouvant sur leur exploitation, qui font partie des actifs fixes de l'exploitation, y soient reconnus. Pour ce faire, il faudra peut-être réformer le régime foncier et également adopter de nouveaux mécanismes institutionnels d'attribution des terres aux particuliers.

78. Des évaluations périodiques de vulnérabilité, y compris pour la présentation de rapports au regard des indicateurs de la Convention, doivent être réalisées, notamment pour préparer des stratégies et des mesures visant à atténuer cette vulnérabilité.

79. Des politiques et des mesures de décentralisation effective de la prise de décisions sont requises. Les pays qui ont déjà acquis une certaine expérience dans ce domaine sont de plus en plus nombreux et ils peuvent partager cette expérience avec d'autres pays. La gestion

⁵⁴ As expressly requested by decision 8/COP.9, paragraph 7.

des ressources au plan local implique également la mise en place d'institutions de gouvernance au niveau de chaque village et entre les villages en vue de la gestion commune des nouveaux actifs productifs.

80. À cette fin, les Parties sont invitées à considérer réellement le processus d'alignement des programmes d'action nationaux (PAN) sur la Stratégie comme une occasion de perfectionner les instruments d'action au plan national pour y intégrer, entre autres, la question de la sécurité alimentaire et le développement de la gestion durable des terres, dans le cadre d'autres politiques nationales pertinentes, en particulier celles relatives à la gestion des risques, aux systèmes de récupération, aux mesures de riposte et aux stratégies financières.

81. S'agissant de la mise en œuvre des PAN, les Parties sont encouragées à renforcer ou à lancer de nouveaux partenariats ou initiatives avec toutes les parties prenantes appropriées dans la gestion durable des terres et l'agriculture durable. Ces parties prenantes sont notamment le secteur privé, les institutions de recherche agricole, les organisations non gouvernementales et les organisations de producteurs (agriculteurs et pasteurs).

82. Un exercice pilote auquel les Parties participeraient sur une base volontaire pourrait être soigneusement préparé.

B. Aux plans régional et sous-régional

83. Recommandation 2. Au vu des défis communs auxquels sont confrontés les pays dans une région ou une sous-région donnée, les Parties jugeront peut-être utile de renforcer ou de développer la coopération et les initiatives régionales et sous-régionales sur la sécurité alimentaire dans les zones arides.

84. Le partage des expériences entre pays au sein d'une région est une solution recommandable pour tirer des enseignements mutuels de ces expériences et réflexions. Certaines organisations régionales peuvent catalyser ces processus régionaux d'apprentissage.

85. Les connaissances sur la sécurité alimentaire au plan régional doivent être étoffées et réellement partagées, en particulier en comblant les lacunes dans les connaissances sur la sécurité alimentaire.

86. Des études régionales spécialement consacrées à la sécurité alimentaire doivent être réalisées, notamment pour recueillir et évaluer des informations sur les risques, les menaces, les systèmes et les méthodes, en mettant l'accent sur le partage de connaissances et l'adoption de pratiques de gestion durable des terres dans le cadre du Système de partage des connaissances scientifiques de la Convention.

87. Les accords régionaux, sous-régionaux ou internationaux existants doivent être revus pour s'assurer qu'ils font de la coopération en matière de sécurité alimentaire une priorité, notamment en vue de l'élaboration de programmes nationaux de riposte en coordination avec les PAN et les programmes d'action sous-régionaux. Le processus d'alignement sur la Stratégie doit être considéré comme une occasion unique de les élaborer.

88. Les initiatives transfrontières régionales et sous-régionales permettront de mettre au point des instruments d'action spécifiques en matière de sécurité alimentaire, adaptés à la situation propre aux pays visés par chaque annexe concernant la mise en œuvre au niveau régional.

C. Au plan mondial

89. **Recommandation 3. Les Parties jugeront utile de renforcer les activités de plaidoyer en faveur de l'application des pratiques de gestion durable des terres à la production alimentaire afin qu'elles soient considérées comme la démarche la plus efficace pour améliorer la sécurité alimentaire dans les zones arides.**

90. La Convention est l'organisation spécialisée chargée des terres arides et de la désertification. À ce titre, elle doit faire partie de tous les groupes internationaux s'intéressant à la sécurité alimentaire pour assurer le plaidoyer et la sensibilisation concernant les zones arides. La mise en œuvre du cadre directif pour les activités de plaidoyer concernant la sécurité alimentaire doit mobiliser plusieurs partenariats stratégiques présentant un lien direct et indirect avec la sécurité alimentaire et les terres arides, la Convention jouant le rôle de chef de file; le Groupe mixte de liaison entre les Conventions de Rio serait le premier partenariat de cette nature.

91. À cette fin, une initiative spécifique de plaidoyer concernant la sécurité alimentaire dans les zones arides doit être envisagée comme une démarche stratégique à adopter dès à présent et jusqu'au terme de la Stratégie.

92. Le tableau 3 résume les recommandations et le plan d'action proposé.

Tableau 3
Recommandations et plan d'action

	<i>Plan d'intervention</i>		
	<i>National</i>	<i>Régional</i>	<i>Mondial</i>
Recommandations générales	Réformer et développer le cadre institutionnel pour favoriser l'adoption de pratiques de gestion durable des terres appliquées à la production alimentaire	Renforcer ou développer la coopération et les initiatives régionales et sous-régionales concernant la sécurité alimentaire dans les zones arides	Renforcer les activités de plaidoyer pour que la gestion durable des terres appliquée à la production alimentaire soit considérée comme la démarche la plus efficace pour améliorer la sécurité alimentaire dans les zones arides
<i>Plan d'action</i>			
À court terme 1 à 2 ans	Veiller à ce que la sécurité alimentaire soit prise en compte dans le processus d'alignement des programmes nationaux sur la Stratégie	Réaliser des études de diagnostic régional sur la sécurité alimentaire et les moyens d'appliquer à plus grande échelle les pratiques de gestion durable des terres dans les pays visés par les cinq annexes concernant la mise en œuvre au niveau régional	Lancer une initiative sur la sécurité alimentaire dans les zones arides Mettre en place un cadre synergique sur la sécurité alimentaire avec les deux autres Conventions de Rio
À moyen terme 2 à 5 ans	Lancer un «projet d'action pilote» sur la sécurité alimentaire avec un pays pour chacune des annexes concernant la mise en œuvre au niveau régional	Élaborer des instruments d'action adaptés pour chaque annexe Encourager la gestion des connaissances en se focalisant sur les lacunes recensées en ce qui concerne l'amélioration de sécurité alimentaire	Faire en sorte que la Convention soit, dans les groupes stratégiques s'intéressant à la sécurité alimentaire, le partenaire reconnu pour les questions liées aux terres arides et à la désertification
À long terme 5 à 7 ans		Passer en revue les expériences de gestion durable des terres dans l'agriculture pratiquée dans les zones arides et élaborer des lignes directrices adaptées pour chaque région	

VII. Conclusion

93. L'insécurité alimentaire dans les zones arides est très étroitement liée à la dégradation des sols et des terres et provoquée par des facteurs environnementaux et humains. La question de la sécurité alimentaire dans les zones arides est donc au cœur de la mission de la Convention.

94. Il existe des solutions et il a été démontré que les pratiques de gestion durable des terres appliquées à l'agriculture sont efficaces du point de vue technique, rationnelles du point de vue économique et particulièrement adaptées aux conditions prévalant dans les zones arides pauvres.

95. Par conséquent, les Parties à la Convention voudront peut-être faire en sorte, aux plans national, régional et mondial, que les pratiques de gestion durable des terres appliquées à l'agriculture soient transposées à grande échelle afin d'assurer la sécurité alimentaire dans les zones arides.

96. Pour ce faire, les Parties à la Convention pourraient envisager:

a) Au plan national, d'encourager la réforme et la mise en place de conditions propices à l'adoption des pratiques de gestion durable des terres appliquées à la production alimentaire;

b) Aux plans sous-régional et régional, d'intensifier ou de développer la coopération et les initiatives régionales ou sous-régionales sur la sécurité dans les zones arides;

c) Au plan mondial, de renforcer les activités de plaidoyer pour que la gestion durable des terres appliquée à la production alimentaire soit considérée comme la démarche la plus efficace pour améliorer la sécurité alimentaire dans les zones arides.

97. Les Parties à la Convention voudront peut-être également confier au secrétariat la mise en œuvre du plan d'action proposé pour appuyer l'application de ces recommandations.

Annexe I

[English only]

Where investment in land is coming from and where it's going

Figure 1
Countries of origin of investors looking for land to buy or lease



Source: UNCCD, 2010

Figure 2
Countries targeted by investors to buy or lease land



Source: UNCCD, 2010

Annexe II

[English only]

Some references about successes in agriculture and sustainable land and water management

- Bossio, D and K Geheb (eds). 2008. *Conserving land, protecting water*. International Water Management Institute (IWMI). Commonwealth Agricultural Bureau International (CABI), Wallingford, United Kingdom. 235 pp.
- Haggblade, S and PBR Hazell. 2010. *Successes in African agriculture: lessons for the future*. The John Hopkins University Press, Baltimore. 436 p.
- Liniger, H and W Critchley. 2007. *Where the land is greener: case studies and analysis of soil and water conservation initiatives worldwide*. Technical Center for Agriculture (CTA)/United Nations Environment Programme (UNEP)/Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO)/Centre for Development and Environment (CDE). World Overview of Conservation Approaches and Technologies. 364 pp.
- Nierenberg, D and B Halweil (eds). 2011. *2011 State of the world: innovations that nourish the planet*. The Worldwatch Institute, Washington D.C. 237 pp.
- Reij, CP and D Steeds. 2003. *Success stories in Africa's drylands: supporting advocates and answering sceptics*. A paper commissioned by the Global Mechanism of the United Nations Convention to Combat Desertification, Rome. 32 pp.
- Reij, CP and EMA Smaling. 2007. Analyzing successes in agriculture and sustainable land management in Sub-Saharan Africa: is macro-level gloom obscuring positive micro-level change? *Land Use Policy* 25(3): 410–420.
- Spielman, DJ and R Pandya-Lorch. 2010. *Proven successes in agricultural development: a technical compendium to Millions Fed*. International Food Policy Research Institute (IFPRI), Washington D.C. 632 pp.
-